

Contre les violences faites aux femmes, l'enseignement supérieur s'engage.

À l'occasion de la journée internationale pour l'élimination des violences à l'encontre des femmes, la Conférence permanente des chargé-e-s de mission égalité et diversité (CPED) tient à rappeler que l'enseignement supérieur n'échappe pas à cette réalité des violences. En particulier, les violences à caractère sexuel, incluant le harcèlement sexuel, touchent les femmes, étudiantes et personnels, de façon très significative, et doivent être dénoncées et combattues.

Depuis plusieurs années, sous l'impulsion forte du ministère de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche, de plus en plus d'universités et de grandes écoles se mobilisent pour répondre à cet enjeu. Il s'agit d'un sujet difficile, qui touche à l'intimité des personnes. Aussi, pour permettre aux chargé-e-s de mission égalité et diversité de s'en saisir et de définir dans leur établissement les politiques adaptées à leur contexte, la CPED constitue un creuset très efficace.

Au sein de la CPED, un groupe de travail sur ce sujet s'est mis en place dès 2014. Il a favorisé l'échange d'expériences, le partage de documents et de conseils, la mise en place de formations parfois mutualisées entre établissements. En collaboration avec l'ANEF (Association nationale des études féministes) et le CLASCHEs (collectif de lutte anti-sexiste et contre le harcèlement sexuel dans l'enseignement supérieur), la CPED a organisé en novembre 2014 un premier atelier sur le harcèlement sexuel dans l'enseignement supérieur. Sur la base de cet atelier, un vade-mecum pour les établissements d'enseignement supérieur et de recherche a été publié par les trois associations en novembre 2015. Il est téléchargeable gratuitement sur <https://www.unistra.fr/index.php?id=cped>

Un nouvel atelier est en préparation par l'ANEF et la CPED, avec le soutien du ministère. Il aura lieu les 8 et 9 décembre prochains à Paris et permettra de mettre à jour le vade-mecum publié en 2015, et de réfléchir ensemble aux enjeux de formation sur ce sujet.

Contact :

Rozenn Texier-Picard, présidente de la CPED
rozenn.texier@ens-rennes.fr